



Huissier et main levée

Par Momo

Bonsoir,

Un huissier a fait une saisie attribution sur le compte de mon locataire . Après que mon locataire a fait appel , j'ai obtenu le jugement en ma faveur .La banque n'a plus l'argent sur ses comptes .Le huissier avait il de faire une main levée pour que mon locataire récupère son argent

Merci pour des réponses

Portez vous bien ?